

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

**- MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES -
Marché à procédure adaptée (MAPA)**

**Réalisation d'audits énergétiques pour l'AEFE
MAPA2026.02**

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L 2123-1, R 2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique (CCP).

Nom de l'Entreprise	
----------------------------	--

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l'offre de l'entreprise au moyen d'un questionnaire.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

LES RENSEIGNEMENTS INDICUES DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE DOIVENT ETRE LIES DIRECTEMENT A L'OBJET DU MARCHE, ET NE DOIVENT PAS ETRE UNE SIMPLE ENUMERATION DES MOYENS GENERAUX DE L'ENTREPRISE.

LE PRESENT MEMOIRE TECHNIQUE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE COMPLETE PAR LE CANDIDAT SOUS PEINE D'IRREGULARITE DE L'OFFRE.

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (en rapport direct avec l'objet du marché).

Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l'exécution de ses prestations.

NB : Les candidats sont tenus de respecter le cadre mémoire technique transmis dans le présent DCE. Le document et ses annexes ne doit pas dépasser 70 pages.

Dans le cas où l'offre technique contiendrait d'éventuelles annexes (qui doivent donc être succinctes), le CMT doit indiquer la page et le paragraphe concernés par l'information

Notation du critère : Valeur technique

Ce critère sera noté sur 60 points et représentera 60% de la note globale. Le total des points obtenus donne la notation de la valeur technique.

Points attribués	Evaluation
<i>Le candidat ne répond pas de façon satisfaisante</i>	<i>0 % de la note maximum</i>
<i>Le candidat répond de façon peu satisfaisante</i>	<i>25 % de la note maximum</i>
<i>Le candidat répond de façon moyenne</i>	<i>50 % de la note maximum</i>
<i>Le candidat répond de façon satisfaisante</i>	<i>75 % de la note maximum</i>
<i>Le candidat répond de façon excellente</i>	<i>100 % de la note maximum</i>

Pour chaque lot, l'offre du candidat sera évaluée sur la base du cadre mémoire technique, selon des sous-critères suivants à renseigner impérativement par le candidat :

1) Qualité et pertinence de la proposition technique (35 points)

- Présentation de la méthodologie d'estimation de l'état existant, campagne de mesures, ainsi que les relevés utiles au récolement des données : qualité et finesse des informations collectées
- Description des outils d'investigations appropriés pour le contrôle du fonctionnement des installations
- Bilan énergétique du site : méthode retenue pour le calcul théorique (durée de chauffe, température de consigne, variations climatiques exceptionnelles, usages intermittents, etc.)
- Présentation de la méthode d'élaboration des scénarios
- Liste des livrables qui seront transmis en plus de ceux mentionnés au CCTP

2) Qualité et pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe projet proposée (20 points)

- Description détaillée des moyens humains affectés à la prestation (CV des profils, compétences, diplômes et autres qualifications ex. OPQIBI 19.05, expériences professionnelles et durée des missions)
- Présentation d'un organigramme de l'équipe projet
- Identification des rôles et responsabilités de chacun dans le cadre de l'exécution du marché
- Présentation des modalités de pilotage de la mission

3) Valeur environnementale : description des dispositions prises par le soumissionnaire pour réduire l'empreinte environnementale dans le cadre de l'exécution du présent marché (5 points)